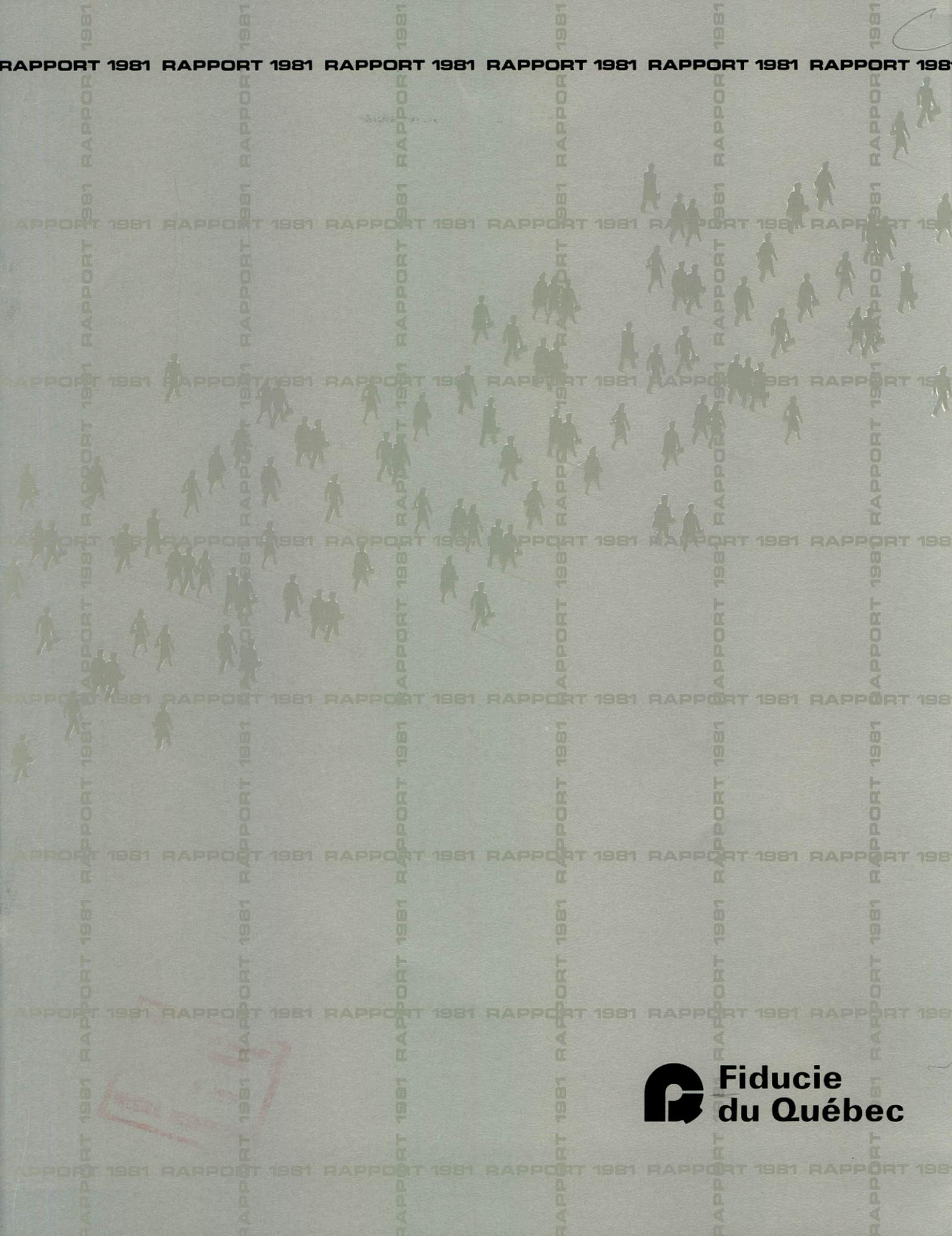


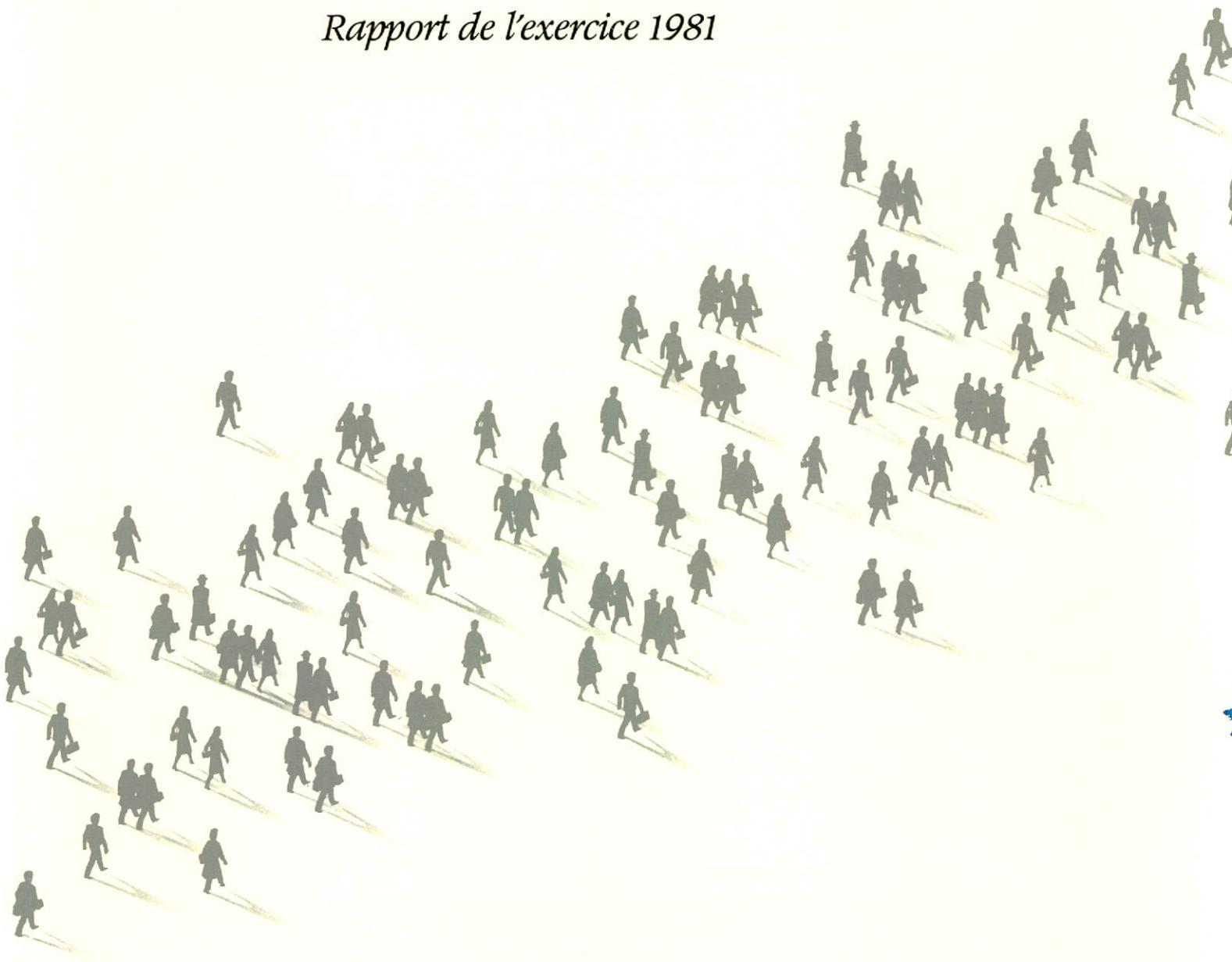
RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981



 **Fiducie
du Québec**

RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981

Rapport de l'exercice 1981



HOWARD ROSS LIBRARY
OF MANAGEMENT
MAY 3 1982
MCGILL UNIVERSITY

 **Fiducie
du Québec**

Rapport du président et du vice-président et directeur général

Les résultats encourageants que la Fiducie du Québec avait déclarés en 1980 laissaient présager une tendance. En 1981, cette tendance s'est confirmée: dans l'ensemble, nos activités ont été plus rentables. C'est ainsi que nous affichons une augmentation de 72 % de notre bénéfice brut qui passe de 1 028 000 \$ à 1 773 000 \$. Notre bénéfice net, en raison d'une forte augmentation de la provision pour pertes sur prêts hypothécaires, enregistre une progression moins substantielle, mais toutefois très importante puisqu'elle atteint 46 %. L'excellente performance de la Fiducie du Québec en 1981 lui permet enfin de verser un dividende de 1,50 \$ par action à ses actionnaires.

Cependant, il n'en demeure pas moins que la dernière année a été difficile. Une économie en mal de reprise, des taux d'intérêt inégaux, un contexte politique et social difficile, une inflation éprouvante, voilà autant d'éléments qui ont constitué le lot quotidien de toute la population. Pour la Fiducie du Québec, 1981 a été une année d'extrême vigilance, car elle a dû, comme toutes les institutions, se confronter à ces difficultés, d'autant plus qu'elle entendait bien respecter, ce qu'elle a d'ailleurs fait, la deuxième étape du plan quinquennal de rentabilité qu'elle s'était fixée.

Rappelons que lorsque nous avons mis fin à nos activités de courtage immobilier le 31 décembre 1980, nous avons décidé de concentrer davantage nos efforts et nos ressources dans les domaines où nous avons une solide expérience et où nous connaissions déjà du succès. Nous avons ainsi favorisé les secteurs où nous agissions à titre d'intermédiaire financier, de fiduciaire et de gestionnaire de placements.

Nous sommes satisfaits des résultats de cette nouvelle orientation puisque sans nos activités de courtage immobilier, nos revenus ont augmenté en 1981 de 29 % pour se chiffrer à 84,9 \$ millions. Les revenus de placements ont atteint 77,1 \$ millions comparativement à 58,8 \$ millions en 1980. Cette hausse s'explique évidemment par les taux d'intérêt records de 1981 qui ont aussi gonflé les paiements d'intérêts (68,6 \$ millions). Notre revenu net de placements a donc progressé de 19 % pour se fixer à 8,5 \$ millions.

Du côté des honoraires, nos revenus ont augmenté de 11 %. Ils sont passés de 7,0 \$ millions en 1980 à 7,8 \$ millions en 1981. Cette faible progression reflète en majeure partie la lenteur du marché des prêts hypothécaires. Toutefois, nos honoraires de gestion et de garde de valeurs ainsi que ceux reliés à notre rôle de fiduciaire de régimes enregistrés d'épargne-retraite ont connu de bonnes augmentations.



En ce qui concerne les dépenses, si nous excluons les intérêts versés, elles sont passées à 14 540 000 \$. En soustrayant les frais relatifs au courtage immobilier, pour l'année 1980, ceci représente une hausse de 13 %, nettement inférieure à celle des années précédentes.

Au chapitre du bilan, l'actif de la Fiducie du Québec avait progressé, le 31 décembre 1981, de 14,5 % pour atteindre 644 \$ millions. Cette augmentation qui est un peu inférieure à nos prévisions ainsi qu'aux progressions des années précédentes, s'explique par la faiblesse du marché des prêts hypothécaires, notre principal secteur de placements.

En effet, notre portefeuille de prêts hypothécaires qui avait progressé de 89 930 000 \$ en 1980, n'a augmenté que de 41 900 000 \$ en 1981. Ce ralentissement est dû essentiellement à la forte hausse des taux d'intérêt qui a découragé la demande de crédit hypothécaire.



Pour ce qui est de notre portefeuille d'obligations, il a augmenté de 11,9 \$ millions pour se chiffrer à 108 \$ millions. Cette augmentation est attribuable aux sommes provenant de la vente de contrats de rentes à versements invariables. Il s'agit là toutefois d'un produit que le dernier budget fédéral a fait disparaître.

Au cours de 1981, nous avons fait appel à nos actionnaires pour augmenter notre capitalisation. Nous désirons les remercier de la confiance qu'ils nous ont témoignée puisque nous avons atteint nos objectifs de financement.

Le poste des billets en sous-ordre du passif est ainsi passé en 1981 à 8 494 000 \$ et le nombre d'actions entièrement libérées, à 166 478, comparativement à 150 000 à la fin de l'année précédente. En 1982, dans le cadre de la deuxième étape de notre programme de capitalisation, nos actionnaires seront appelés à nouveau à accroître de 2 \$ millions notre capital-actions et à nous consentir des prêts en sous-ordre pour un montant de 1 \$ million.

Rappelons que notre programme de capitalisation a pour but de maintenir notre croissance dans le cadre d'un plan de développement équilibré et d'objectifs précis de rentabilité.

Nous pouvons dire que la Fiducie du Québec est bien engagée dans les années 80. Son objectif d'atteindre à moyen terme une rentabilité comparable à celle de son industrie, elle en fait une préoccupation constante qui se reflète non seulement dans ses orientations et ses stratégies de développement, mais aussi dans ses activités quotidiennes. C'est pourquoi, tout en ne perdant pas de vue sa mission de complémentarité auprès des caisses populaires et d'économie et en augmentant ses parts des marchés où elle connaît de bons résultats, elle explore de nouvelles avenues tant du côté du secteur de l'épargne que du financement.

En 1981, tout le personnel de la Fiducie du Québec s'est étroitement associé à la poursuite des objectifs que l'entreprise s'est fixés. Nous lui rendons un hommage particulier dans ce rapport pour son honnêteté, son dévouement et sa conscience professionnelle. La Fiducie du Québec, c'est avant tout une équipe de 375 femmes et hommes dont le dynamisme et la compétence se traduisent dans ces pages.



Pour terminer, nous savons que les quelques années à venir seront décisives. L'inflation en 1982 dépassera encore les 10 %. L'ensemble de notre économie vivra encore des mois de stagnation et les taux d'intérêt continueront de connaître d'importantes fluctuations.

Malgré tout, la Fiducie du Québec est optimiste. Tout en demeurant continuellement en état de mutation et en même temps très près de ses sources, elle devra surveiller étroitement les marchés où elle pratique des affaires et elle devra s'adapter très rapidement aux changements subits sur la scène économique. Grâce à un contrôle rigoureux de ses dépenses et à la détermination de son personnel, la Fiducie du Québec envisage avec confiance les années à venir.

A. Hervé Hébert
Président

Raymond A. Reid
*Vice-président et
directeur général*



Faits saillants

	1981	1980	Augmentation
Revenus bruts	84 928 000 \$	72 783 000 \$	17 %
Bénéfice avant impôts	1 773 000	1 028 000	72
Bénéfice d'exploitation	955 000	523 000	83
Bénéfice net	764 000	525 000	46
Actif	643 998 000	562 704 000	14
Avoir des actionnaires	20 621 000	18 171 000	13
Biens administrés	5 313 804 000	3 946 086 000	35

Rapport d'activités



Modes d'épargne

Nous avons continué en 1981, du côté des modes d'épargne, de mettre l'accent sur la promotion de services complémentaires à ceux offerts dans les caisses populaires et d'économie, notamment les rentes à versements invariables, les régimes de participation différée aux bénéficiaires et les régimes enregistrés d'épargne-retraite Gestion autonome et Fonds Desjardins. Les résultats des ventes ont été très encourageants. Cependant, le budget fédéral de novembre dernier nous obligera évidemment à revoir notre stratégie de promotion, puisque les avantages fiscaux des rentes à versements invariables ont été, à toutes fins pratiques, annulés et que les conditions d'admissibilité aux régimes de participation différée aux bénéficiaires ont été sensiblement modifiées.

En ce qui concerne les certificats de dépôt, signalons qu'ils se sont principalement concentrés en 1981 dans des termes d'une année et moins, la majorité des épargnants se refusant de placer leur argent pour plus longtemps. Nos services administratifs et notre service à la clientèle ont dû ainsi faire face à une nette augmentation de leur volume de travail puisque le volume de transactions a doublé comparativement à 1980. Toutefois, les systèmes informatiques que nous avons mis en place, il y a quelques années, nous ont permis de maintenir au même niveau, la qualité de nos services.

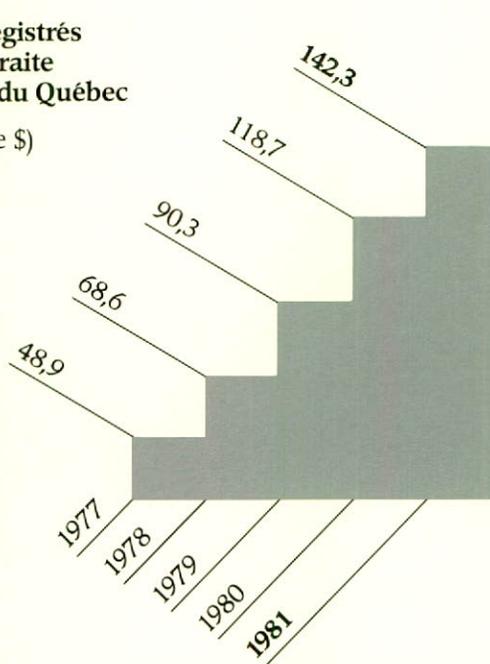
Cette préférence des épargnants pour des termes inférieurs à un an nous a forcés à être très vigilants au niveau de l'appariement des dépôts et des prêts. Il y a quelques années à peine, 25 % de notre portefeuille de dépôts venait à échéance chaque année. Bientôt, nous devons renouveler annuellement plus de 50 % de ce portefeuille. Ces changements rapides dans le comportement de l'épargnant nous obligent à être plus attentifs aux besoins de plus en plus variés des individus.

Pour aider les participants des Fonds Desjardins à prendre des décisions éclairées au sujet de leurs placements, la Fiducie du Québec a commencé, en 1981, à publier trimestriellement un bulletin d'informations financières qui suggère des ventilations de dépôts entre les divers fonds. Ces suggestions permettent aux participants de profiter au maximum de l'évolution de la situation économique. Le bulletin *Informations financières* a suscité beaucoup d'intérêt et nous entendons mettre plus d'emphase sur ce nouveau concept au cours des prochaines années.

De plus, nous avons mis au point, au cours de la dernière année, un régime collectif d'épargne-retraite à l'intention des employeurs et de leurs employés. Il s'agit d'une formule d'épargne simple et flexible, et surtout moins onéreuse qu'un régime de rentes de retraite. Le régime collectif d'épargne-retraite de la Fiducie du Québec est en fait un regroupement de régimes individuels pour lesquels l'employeur reçoit les cotisations des participants et les remet au fiduciaire qui assure

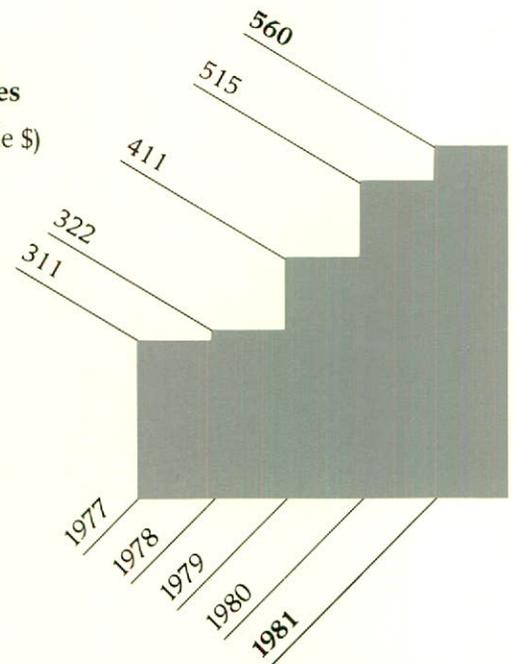
Régimes enregistrés d'épargne-retraite de la Fiducie du Québec

(en millions de \$)



Portefeuilles d'hypothèques

(en millions de \$)



l'administration et la gestion de chacun des régimes individuels. Les participants peuvent répartir leurs cotisations comme ils le désirent entre 4 véhicules de placement. En outre, afin d'aider les participants à faire cette répartition, la Fiducie du Québec leur fait parvenir régulièrement le bulletin *Informations financières*.

Les excellents résultats obtenus au cours des dernières années par ses différents modes d'épargne ont incité la Fiducie du Québec à inaugurer une cinquième succursale Modes d'épargne à Chicoutimi. Tout comme nos succursales de Laval, Montréal, Québec et Sherbrooke, la succursale Modes d'épargne de Chicoutimi est reliée au siège social par un système informatique de communications par écran cathodique qui lui donne instantanément accès à une banque d'informations. Non seulement capable d'effectuer un ensemble d'opérations, ce système rend également de grands services au personnel en lui permettant de fournir des renseignements et de donner des conseils pour chaque dossier.

Les prochaines années s'annoncent difficiles pour le secteur des modes d'épargne. En effet, nous prévoyons une diminution du taux d'épargne alors qu'une plus grande part du revenu devra être consacrée aux besoins essentiels puisqu'il est possible que la hausse des prix dans certains secteurs soit plus importante que l'augmentation du revenu. D'autre part, le budget fédéral de novembre dernier qui, en abolissant les rentes à versements invariables, a éliminé l'une des principales sources de fonds à moyen et long termes des sociétés de fiducie, activera la concurrence déjà forte entre les institutions financières.

Modes de financement

En 1981, la conjoncture économique a handicapé notre secteur des modes de financement et sérieusement affecté les activités de notre Service des prêts hypothécaires. Nos taux d'intérêt qui se situaient à 15½ % environ au premier trimestre ont connu, après une vertigineuse ascension, un sommet inégalé de 21½ % au mois d'août pour se retrouver à 18 % environ à la fin de l'année, taux encore trop élevé pour ranimer la demande de crédit.

Les déboursés effectués au cours du dernier exercice ont ainsi diminué de 27 % par rapport à 1980 pour se chiffrer à 95 \$ millions. Toutefois, l'ensemble des portefeuilles que nous gérons pour nos clients ou pour notre propre compte a progressé de 9 % pour atteindre 560 \$ millions. Soulignons que le 31 décembre 1981, nous comptons 16 065 dossiers de prêts par rapport à 15 613 à la fin de l'année précédente. Le solde moyen de prêt se situait à 35 000 \$, soit 2 000 \$ de plus que le 31 décembre 1980.

Le volume des prêts déboursés par l'entremise du réseau des caisses populaires et des caisses d'économie a diminué de 18 \$ millions pour se chiffrer à 55 \$ millions. Cette diminution est surtout attribuable à la baisse générale de la demande de crédit hypothécaire qui a affecté l'ensemble de l'industrie. Les déboursés pour les prêts négociés directement par notre Service des prêts hypothécaires ont également diminué. Ils sont passés de 57 \$ millions à 40 \$ millions.



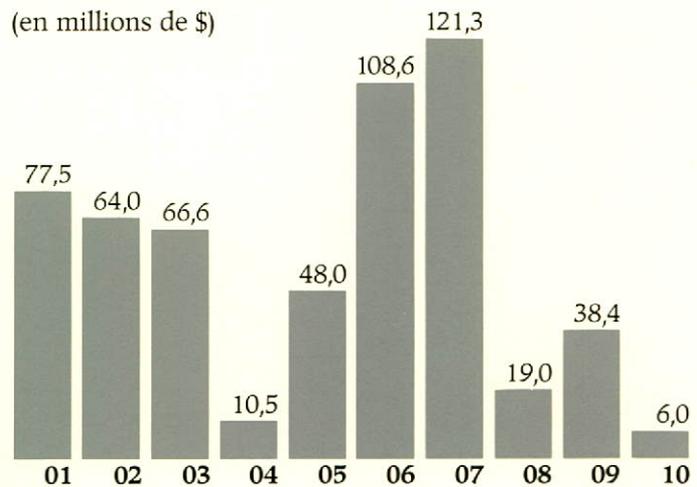
Au cours de 1981, nous nous sommes davantage engagés dans le financement de copropriétés divises, communément appelées les "condominiums". Ces projets représentent généralement des sommes importantes et exigent une attention particulière de notre part. De plus, nous avons accentué nos efforts de pénétration du marché des constructeurs d'habitations; ce marché est surtout constitué de prêts assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. À ce chapitre, nous nous attendons à ce que nos efforts donnent des fruits en 1982.

En ce qui concerne les prêts à l'agriculture, prêts garantis par l'Office du crédit agricole du Québec, notre portefeuille a progressé en 1981 de 33 %, alors que nos prêts de nature commerciale et industrielle enregistraient respectivement des hausses de 18 % et 45 %. Les prêts consentis à des organismes sans but lucratif, prêts assurés par la S.C.H.L., ont augmenté quant à eux de 15 %.

À la fin de 1981, l'ensemble de notre portefeuille de prêts était concentré à 72 % dans le secteur résidentiel; les prêts agricoles comptaient pour 19 %. La proportion de prêts assurés était passée à 68 %, comparativement à 60 % à la fin de l'exercice précédent. Les dossiers pour lesquels des paiements étaient en retard représentaient moins de 1,9 % du total, soit le même pourcentage que le 31 décembre 1980.

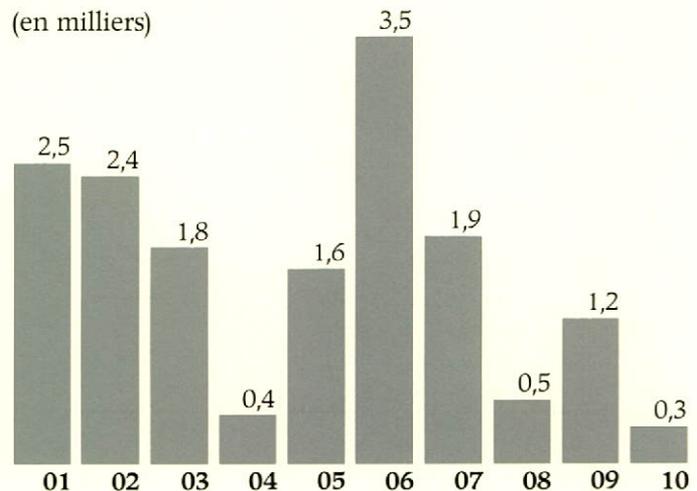
Valeur des prêts hypothécaires par région économique

(en millions de \$)



Nombre de dossiers de prêts hypothécaires par région économique

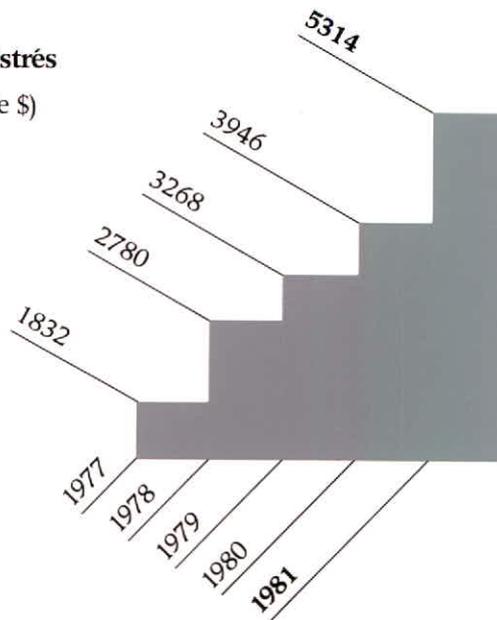
(en milliers)



Régions économiques

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| 01 Gaspésie | 06 Montréal |
| 02 Saguenay – Lac Saint-Jean | 07 Montréal métropolitain |
| 03 Québec | 08 Outaouais |
| 04 Trois-Rivières | 09 Abitibi – Témiscamingue |
| 05 Cantons de l'Est | 10 Nouveau Québec, Côte Nord |

Biens administrés
(en millions de \$)



Pour la deuxième année consécutive, la conjoncture économique a été très instable en 1981. Cette situation directement attribuable à la politique monétaire adoptée au Canada et aux États-Unis, a entraîné des modifications profondes dans le comportement de l'emprunteur et du déposant. De même que l'emprunteur hypothécaire ne souhaite plus s'engager pour un terme supérieur à un an, le déposant est devenu très réticent à placer son argent pour plus d'un an. Une telle tendance s'est tellement accentuée que nous devons limiter au début de 1982 les prêts hypothécaires dont les termes sont supérieurs à un an.

Nous avons de bonnes raisons de croire, étant donné la conjoncture économique, que le marché hypothécaire pourrait croître moins vite que d'autres dans l'avenir. C'est pourquoi nous devons trouver d'autres débouchés de placements. Sans délaisser le domaine du crédit hypothécaire, nous réduisons notre dépendance par rapport à ce marché dans les années à venir. Depuis quelques mois déjà, nous avons financé de l'équipement commercial et industriel par voie de contrat de vente conditionnelle et de nantissement commercial. En 1982, nous allons continuer d'explorer de telles avenues.

Services de gestion

L'ensemble de nos services de gestion a connu en 1981 une bonne année qui a surtout été caractérisée par des efforts accrus de pénétration des marchés où nous faisons des affaires.

En ce qui concerne nos activités de *Gestion de portefeuilles*, le dernier exercice a évidemment été marqué par la hausse sans précédent des taux d'intérêt qui s'est reflétée sur l'ensemble de notre performance. Malgré tout, la valeur au marché des portefeuilles que nous gérons s'est accrue de 13 % pour atteindre 370 \$ millions.

Il nous faut souligner à ce sujet que nous avons ajusté notre politique de placement au cours de l'été. Nous avons favorisé le marché monétaire par rapport aux marchés boursiers et obligataires.

Pour soutenir nos efforts de pénétration dans ce secteur, nous avons conçu en 1981 divers supports dont des documents audio-visuels pour présenter nos activités. De plus, nous avons informatisé d'autres fonctions administratives dans le but d'améliorer la qualité de nos services et de posséder des outils de gestion plus efficaces. Mentionnons enfin que le nouveau bulletin *Informations financières* publié trimestriellement est très apprécié de notre clientèle. Comme nous l'avons déjà dit, ce bulletin, en plus de faire le point sur la situation économique, propose des ventilations de portefeuilles.



Pour ce qui est de notre service de *Garde de valeurs*, l'année 1981 a été marquée par une importante augmentation de notre clientèle. Nous avons encore accru notre rythme de croissance qui était déjà fort élevé depuis quelques années; les valeurs dont on nous a confié la garde ont plus que triplé en 5 ans et ont enregistré au cours du seul dernier exercice une augmentation de 44 % pour atteindre près de 3,5 \$ milliards.

Pour faire face à une telle progression, nous avons dû avoir recours à une mécanisation encore plus poussée de nos opérations que nous orientons vers le développement de systèmes de gestion qui pourraient être rendus disponibles à notre clientèle.

En ce qui a trait à nos activités de *Recherche économique*, soulignons que nous avons commencé à publier en 1981 un bulletin hebdomadaire présentant l'analyse de l'économie nord-américaine. Cette publication met en évidence les faits saillants qui se sont produits au Canada et aux États-Unis durant la semaine, fournit une explication sur le comportement des principaux indicateurs, dégage une idée maîtresse et fait part finalement d'une tendance pour l'activité économique prévisible à court terme.

Pour conclure le résumé de nos activités de l'année en ce qui a trait à nos services de gestion, nous pouvons dire que 1981 a été une année difficile mais dont nous sommes fiers. Nous envisageons une reprise économique à la fin de 1982 au sujet de laquelle nous demeurons tout de même prudents.

Services fiduciaires

Du côté des services fiduciaires que nous offrons aux entreprises, nous pouvons dire que l'exercice 1981 a ressemblé beaucoup à l'exercice précédent pour ce qui est des revenus.

Toutefois, il nous faut souligner que nous avons enregistré une croissance de 52 % en 1980, grâce à l'exécution de mandats de registraire très importants sans retombées significatives pour les années subséquentes.

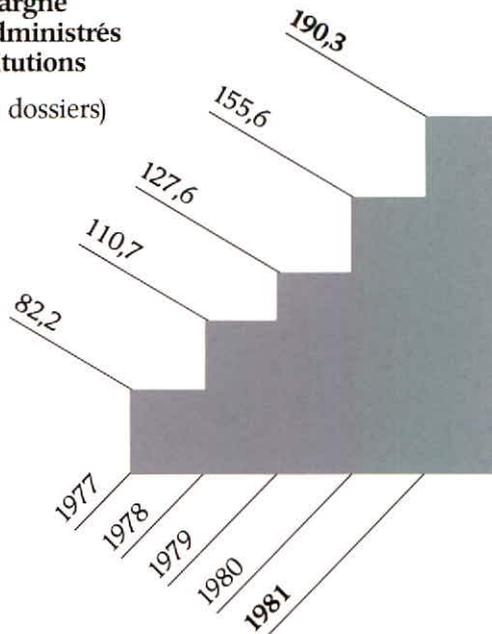
C'est le volume des opérations de financement garanti par acte de fiducie qui nous a permis de nous maintenir à ce sommet. En effet, malgré la conjoncture difficile qui a marqué le financement à terme, le secteur des financements publics, par voie d'émissions d'obligations, a fait très bonne figure en enregistrant une hausse de 25 % alors que les financements commerciaux privés, garantis par acte de fiducie, enregistraient une hausse de 22 %.

D'une année à l'autre, les services fiduciaires que nous offrons aux entreprises ont toujours progressé tant du point de vue des résultats financiers qu'au niveau de l'élargissement et de la qualité des services offerts.

Quant au secteur des services fiduciaires aux individus, il a connu une bonne croissance au cours de l'année 1981, soit une augmentation de près de 10 % en terme de revenus par rapport à l'année précédente.

Régimes d'épargne enregistrés administrés pour des institutions

(en milliers de dossiers)



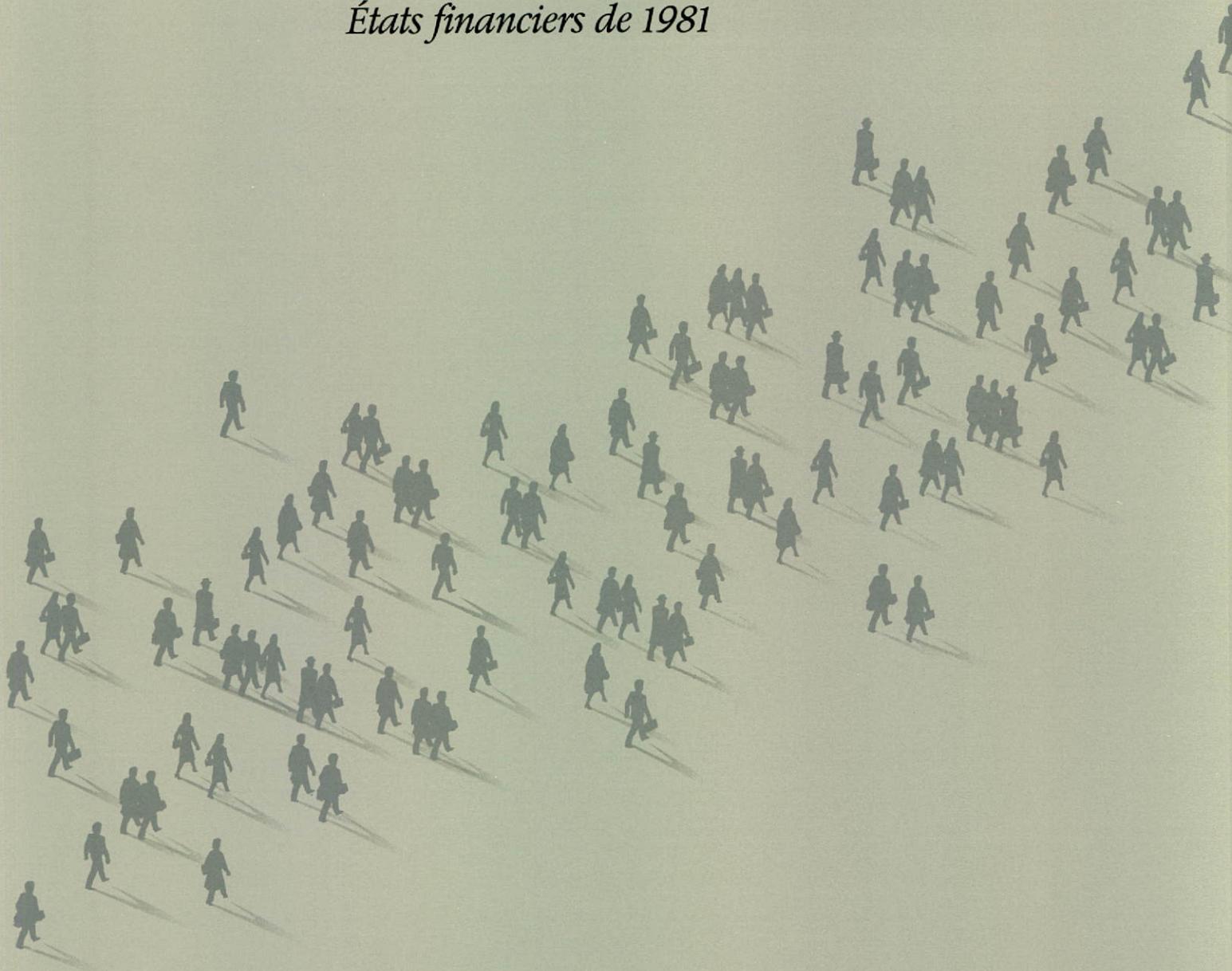
Il convient également de noter que nous avons effectué quelques changements à la structure du service en 1981. Ces changements nous ont permis de réduire les coûts et d'augmenter la polyvalence de notre personnel. Notre clientèle bénéficie ainsi d'un meilleur service.

En ce qui a trait aux divers régimes d'épargne enregistrés que nous administrons pour d'autres institutions financières, signalons que nous avons instauré en 1981 le remboursement au comptoir pour les régimes enregistrés d'épargne-retraite, ce qui permet aux caisses de répondre plus rapidement aux demandes de remboursement de leurs membres. Rappelons que le remboursement au comptoir pour les régimes enregistrés d'épargne-logement avait déjà été mis sur pied en 1980.

Enfin, il nous faut mentionner que les dossiers des membres des caisses de la Fédération des caisses d'économie et de la Ligue des caisses d'économie nous ont été transférés au cours de 1981. C'est ainsi que le 31 décembre 1981, la Fiducie du Québec administrait plus de 200 000 régimes enregistrés d'épargne-retraite ou d'épargne-logement pour le compte d'autres institutions financières comparativement à 155 000 le 31 décembre 1980.



États financiers de 1981



Rapport de la Direction

Le Conseil d'administration est responsable des états financiers destinés aux actionnaires. Il délègue à la Direction la responsabilité de les préparer et au Comité de vérification, celle de les réviser. La Direction maintient un système de contrôle interne afin de présenter des états financiers fiables. Le Service de vérification interne veille de façon suivie au bon fonctionnement de ce système. Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus, lesquels exigent, à certains égards, des estimations et des jugements de la Direction.

La firme Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés, comptables agréés, a été nommée vérificateur externe de la Fiducie du Québec pour l'exercice 1981. Leur rapport présenté ci-contre exprime une opinion sur les états financiers pris dans leur ensemble et leur conformité aux principes comptables généralement reconnus. Le Comité de vérification et les vérificateurs externes se réunissent avec ou sans la Direction afin de discuter de questions touchant la vérification et les états financiers. Les membres du Comité de vérification ne sont liés à la Fiducie du Québec qu'à titre d'administrateur. Sur recommandation du Comité de vérification, le Conseil d'administration de la Fiducie du Québec a approuvé les états financiers.

A. Hervé Hébert
Président

Raymond. A. Reid
*Vice-président et
directeur général*

Montréal, le 11 février 1982

Rapport des vérificateurs

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Fiducie du Québec au 31 décembre 1981, ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, et nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, à la lumière des renseignements et des explications fournis et tel qu'il appert aux livres de la compagnie, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1981, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond, Chabot, Martin, Paré, & Associés
comptables agréés

Montréal, le 2 février 1982

Résultats consolidés

Exercice clos le 31 décembre

	1981	1980
Revenus		
Revenus de placements	77 136 000 \$	58 829 000 \$
Commissions de courtage immobilier	-	6 907 000
Honoraires	7 792 000	7 047 000
	84 928 000	72 783 000
Dépenses		
Intérêts versés	68 615 000	51 644 000
Commissions aux représentants immobiliers	-	4 875 000
Salaires et avantages sociaux	8 641 000	8 271 000
Autres dépenses	5 611 000	6 586 000
Amortissements	288 000	379 000
	83 155 000	71 755 000
Bénéfice avant impôts sur le revenu reportés	1 773 000	1 028 000
Impôts sur le revenu reportés	818 000	505 000
Bénéfice d'exploitation	955 000	523 000
Perte (profit) sur la réalisation de placements moins la récupération des impôts sur le revenu reportés y afférents (note 5)	191 000	(2 000)
Bénéfice net	764 000 \$	525 000 \$
Bénéfice par action		
Bénéfice d'exploitation	5,88 \$	3,43 \$
Bénéfice net	4,70 \$	3,44 \$

Bénéfices consolidés non répartis

Exercice clos le 31 décembre

	1981	1980
Solde au début	2 687 000 \$	2 162 000 \$
Bénéfice net	764 000	525 000
	3 451 000	2 687 000
Dividendes	256 000	-
Solde à la fin	3 195 000 \$	2 687 000 \$

Passif

	1981	1980
Dépôts en fidéicommiss garantis (note 3)		
Dépôts	582 292 000 \$	514 994 000 \$
Intérêts courus et autres	28 424 000	19 347 000
	610 716 000	534 341 000
Autres éléments de passif		
Comptes-fournisseurs et autres	1 596 000	2 115 000
Solde du prix d'achat des actions de la filiale, sans intérêt, remboursable par divers versements annuels, échéant le 1 ^{er} mai 1991	866 000	886 000
Prêts en sous-ordre, consentis par des actionnaires, au taux de base plus 1/2 de 1%, échéant le 1 ^{er} octobre 1986	8 494 000	6 300 000
Dividendes à payer	256 000	-
	11 212 000	9 301 000
Impôts sur le revenu reportés	1 449 000	891 000
	623 377 000	544 533 000
Avoir des actionnaires		
Capital-actions		
Autorisé 250 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
Émis		
166 478 actions entièrement libérées	16 648 000	15 000 000
4 233 actions non entièrement libérées	423 000	423 000
	17 071 000	15 423 000
Surplus d'apport	355 000	61 000
Bénéfices non répartis	3 195 000	2 687 000
	20 621 000	18 171 000
	643 998 000 \$	562 704 000 \$

Jean-Paul Léonard

A. Hervé Hébert

Évolution de la situation financière consolidée

Exercice clos le 31 décembre

	1981	1980
Provenance des fonds		
Bénéfice net	764 000 \$	525 000 \$
Éléments qui ne constituent pas une utilisation des fonds:		
Amortissements	288 000	379 000
Impôts sur le revenu reportés	558 000	440 000
Fonds provenant de l'exploitation	1 610 000	1 344 000
Augmentation des dépôts en fidéicomis garantis	76 375 000	81 860 000
Augmentation des autres éléments de passif	1 911 000	378 000
Produit de l'émission d'actions ordinaires	1 942 000	484 000
	81 838 000	84 066 000
Utilisation des fonds		
Augmentation (diminution) des fonds représentés par les placements suivants:		
Encaisse et dépôts à court terme	16 356 000	(8 464 000)
Obligations	11 945 000	16 567 000
Actions	181 000	(2 000)
Prêts hypothécaires	41 900 000	89 930 000
Prêts sur nantissements		(4 500 000)
Prêts sur billets	7 771 000	(13 583 000)
Intérêts courus	3 932 000	2 291 000
	82 085 000	82 239 000
Dividendes	256 000	-
Augmentation (diminution) des autres éléments d'actif	(503 000)	1 827 000
	81 838 000 \$	84 066 000 \$

Notes complémentaires

1 Conventions comptables

Principes de consolidation
Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la compagnie et de sa filiale en propriété exclusive, Les Placements Collectifs Inc.

Placements

Les obligations sont inscrites à leur coût amorti et les actions, les prêts et les dépôts à terme, au coût.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine moins l'amortissement accumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 20 % pour le mobilier et l'équipement, et selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des baux pour les améliorations locatives.

Excédent du coût de l'investissement

L'excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de la filiale à la date d'acquisition est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 25 ans depuis 1974.

Cet amortissement représente un montant de 66 000 \$ par année.

Impôts sur le revenu reportés

La compagnie pourvoit aux impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôts. Les impôts sur le revenu reportés résultent principalement du fait que la compagnie réclame, pour fins d'impôts, des réserves et des allocations du coût en capital supérieures aux dépenses inscrites aux livres.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action a été calculé sur la moyenne pondérée des actions émises durant l'exercice.

Biens administrés ou détenus

Les biens administrés et les biens détenus pour les comptes en fidéicommiss ne figurent pas au bilan consolidé mais sont tenus séparément des fonds de la compagnie. Ils sont inscrits aux livres de façon à indiquer les comptes auxquels ils appartiennent.

2 Titres

	1981		1980	
	Valeur comptable	Valeur du marché	Valeur comptable	Valeur du marché
Obligations				
Gouvernements	53 040 000 \$	43 055 000 \$	48 367 000 \$	41 683 000 \$
Municipalités et commissions scolaires	48 417 000	43 038 000	37 318 000	34 563 000
Autres corporations	6 352 000	5 182 000	10 179 000	9 174 000
	107 809 000	91 275 000	95 864 000	85 420 000
Actions	614 000	548 000	433 000	397 000
	108 423 000 \$	91 823 000 \$	96 297 000 \$	85 817 000 \$

Les principes comptables exigent que la valeur du marché des titres soit divulguée aux états financiers et le passif correspondant inscrit à sa valeur d'origine. Si le passif était évalué à la valeur du

marché, un écart favorable en résulterait; cet écart atténuerait partiellement celui existant entre la valeur du marché et la valeur comptable des titres.

3 Dépôts en fidéicommiss garantis

Les actifs détenus pour les comptes en fidéicommiss garantis se détaillent comme suit:

	1981	1980
Encaisse et dépôts à court terme	11 402 000 \$	6 050 000 \$
Obligations	101 030 000	88 814 000
Actions	29 000	28 000
Prêts hypothécaires	448 380 000	408 150 000
Prêts sur billets	35 810 000	21 766 000
Intérêts courus	14 065 000	9 533 000
	610 716 000 \$	534 341 000 \$
Les échéances de ces dépôts sont comme suit:		
moins d'un an	50 %	36 %
un an à cinq ans	45 %	59 %
cinq ans et plus	5 %	5 %

4 Prêts en sous-ordre et avoir des actionnaires

Au cours de l'exercice, des actionnaires ont acquis des prêts en sous-ordre d'un montant de 8 494 000 \$ dont 6 300 000 \$ ont servi à rembourser les billets venant alors à échéance. De plus, la compagnie a émis 16 478 actions pour une considération de 1 942 000 \$ payés comptant. La différence de 294 000 \$ entre la valeur nominale des actions et le prix payé lors de l'émission a été portée en augmentation du surplus d'apport.

La Fiducie sollicitera à nouveau ses actionnaires au cours de l'année 1982 pour des souscriptions additionnelles de 2 000 000 \$ de capital-actions et de 1 000 000 \$ de prêts en sous-ordre conformément à son programme de capitalisation qui prévoit des injections additionnelles totalisant 8 000 000 \$ de capital-actions et 4 000 000 \$ de prêts en sous-ordre d'ici 1985.

5 Perte (profit) sur la réalisation de placements

La perte (le profit) sur la réalisation de placements se détaille comme suit:

	1981	1980
Augmentation nette de la provision pour pertes éventuelles sur prêts hypothécaires	399 000 \$	158 000 \$
Profit sur la réalisation d'actions et d'obligations	12 000	121 000
Perte avant impôts sur le revenu	387 000	37 000
Récupération des impôts sur le revenu reportés	196 000	39 000
Perte (profit)	191 000 \$	(2 000) \$

6 Opérations conclues avec des apparentées

La Fiducie du Québec est une institution du Mouvement des Caisses populaires et d'économie Desjardins. Dans le cours normal de ses opérations, elle a effectué des transactions avec les membres du M.C.P.É.D. et d'autres organismes apparentés selon des normes commerciales régulières.

Des placements d'environ 2 000 000 \$ et des dépôts garantis de 20 850 000 \$ présentés au bilan au 31 décembre 1981 font partie de ces transactions.

D'autres transactions de même nature ont engendré des revenus et dépenses tels que des intérêts gagnés sur des placements, des honoraires de gestion et de garde de valeurs, des intérêts versés sur des dépôts garantis et des prêts en sous-ordre, des loyers, des dépenses d'informatique et des primes d'assurance-vie perçues et remises relativement aux prêts hypothécaires.

7 Engagements

Les engagements en vertu de baux à long terme sont de 23 452 000 \$ jusqu'à leur échéance et de 1 266 000 \$ pour chacun des cinq prochains exercices.

Les engagements pour prêts hypothécaires non déboursés sont de 25 448 000 \$.

Échéancier des placements Fonds garanti

en milliers de \$, le 31 décembre 1981

	TOTAL	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Encaisse et dépôts à court terme	11 402 \$	11 402 \$	—	—	—	—	et après —
Obligations							
Gouvernements fédéral et provincial et organismes parapublics	49 879	7 267	4 753	3 415	13 641	1 353	19 450
Municipalités et commissions scolaires	46 842	7 207	7 353	4 051	6 026	5 283	16 922
Corporations	4 309	1 154	453	598	594	200	1 310
Actions	29	—	—	—	—	—	29
Prêts hypothécaires	448 380	186 473	91 588	93 262	51 154	22 461	3 442
Prêts sur billets	35 810	31 973	536	509	447	442	1 903
Intérêts courus	13 072	13 072	—	—	—	—	—
Autres actifs	993	993	—	—	—	—	—
	610 716 \$	259 541 \$	104 683 \$	101 835 \$	71 862 \$	29 739 \$	43 056 \$

L'échéancier des prêts hypothécaires tient compte de l'amortissement normal de nos prêts. Il tient également compte des remboursements avant terme que nous prévoyons selon l'expérience vécue dans le passé. Il convient aussi de noter que les prêts hypothécaires agricoles 5 ans dont les taux d'intérêt changent tous les six mois sont considérés comme échéant en 1982 et que les obligations des organismes parapublics étaient prises en compte auparavant dans le poste Corporations.

Échéancier des dépôts Fonds garanti

en milliers de \$, le 31 décembre 1981

	TOTAL	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Dépôts à demande	23 358 \$	23 358 \$	—	—	—	—	et après —
Dépôts à terme	558 934	267 808	94 245	85 651	51 311	28 815	31 104
Intérêts courus et autres	28 424	28 424	—	—	—	—	—
	610 716 \$	319 590 \$	94 245 \$	85 651 \$	51 311 \$	28 815 \$	31 104 \$

L'échéancier des dépôts à terme tient compte de l'amortissement de capital des rentes à versements invariables.

Rétrospective des résultats des cinq dernières années

en millions de \$, le 31 décembre

	1981	1980	1979	1978	1977
Revenus					
Honoraires	7,8 \$	7,1 \$	5,7 \$	5,3 \$	5,1 \$
Commissions nettes de courtage immobilier	-	2,0	2,4	2,0	1,6
Revenus nets de placements	8,5	7,2	5,6	4,0	3,5
	16,3	16,3	13,7	11,3	10,2
Dépenses					
Salaires et avantages sociaux	8,6	8,3	6,9	5,7	4,9
Autres dépenses d'opération	5,9	7,0	6,0	4,9	4,3
	14,5	15,3	12,9	10,6	9,2
Bénéfice avant impôts sur le revenu	1,8	1,0	0,8	0,7	1,0
Perte sur réalisation de placements, impôts et autres					
	1,0	0,5	0,5	0,3	0,3
Bénéfice net de l'exercice	0,8 \$	0,5 \$	0,3 \$	0,4 \$	0,7 \$

Croissance du volume des principaux secteurs d'activités

en millions de \$, le 31 décembre

	1981	1980	1979	1978	1977
Prêts hypothécaires	560 \$	515 \$	411 \$	325 \$	311 \$
Fonds Desjardins	69	83	79	74	63
Fonds garanti	611	534	452	332	338
Gestion de portefeuilles	334	297	229	206	176
Garde de valeurs	3 459	2 397	2 083	1 825	1 023
Émissions d'obligations	4 796	4 594	4 361	3 943	2 671

Services de la Fiducie du Québec



Modes d'épargne

La Fiducie du Québec offre un vaste choix de modes d'épargne répondant à tous les besoins. Elle a mis au point l'une des gammes les plus complètes et les plus souples de dépôts garantis qui constituent des placements de toute sécurité. La durée des dépôts peut varier de 1 jour à 5 ans et la fréquence du versement des intérêts peut être mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. L'entreprise propose à l'investisseur qui désire maximiser son rendement en diversifiant ses placements les Fonds Desjardins Actions, Obligations, Hypothèques, Spec, International et l'Épargne garantie. Pour aider cet investisseur à répartir le mieux possible son argent entre les divers fonds, nous lui faisons parvenir tous les trois mois, le bulletin *Informations financières*. Ce bulletin, rappelons-le, informe les participants des Fonds Desjardins sur la situation des marchés, et leur propose des ventilations de placements qui profitent au maximum de la conjoncture économique.

La Fiducie du Québec a conçu également une gamme variée de régimes enregistrés d'épargne-retraite. En prévision du jour de la retraite et tout en permettant à court terme une diminution du revenu imposable, ces régimes ont comme avantage de ne pas voir leur revenu imposé. Le REÉR Dépôts garantis offre un taux d'intérêt fixe pour la durée du terme choisi. Ce taux est garanti depuis l'émission du certificat jusqu'à son échéance. Les REÉR Fonds Desjardins sont d'une très grande souplesse et permettent de diversifier les placements effectués en vue de la retraite. Les REÉR auto-gérés sont pour ceux et celles qui désirent bénéficier des

avantages d'un régime enregistré d'épargne-retraite en y déposant des valeurs plutôt que de l'argent. Ainsi, le REÉR Gestion autonome accepte comme dépôts plus d'une dizaine de types de valeurs comme des actions, des options, des obligations, des débentures, des certificats de placement. Quant au REÉR Obligations d'épargne, il permet aux personnes qui ne disposent pas d'argent liquide de se constituer un REÉR en y déposant leurs obligations d'épargne du Québec ou du Canada. Les obligations déposées dans ce REÉR conservent le même rendement et demeurent encaissables en tout temps. Le dernier né des REÉR autogérés est le REÉR SODEQ. Il a été mis sur pied pour les actionnaires de sociétés de développement de l'entreprise québécoise qui peuvent y transférer leurs actions et ainsi bénéficier d'avantages fiscaux supplémentaires à ceux que leur procurent déjà leurs actions.

Pour les employeurs et leurs employés, la Fiducie du Québec offre des régimes collectifs d'épargne-retraite et un régime de participation différée aux bénéfices qui permettent aux employeurs d'intéresser leurs employés à l'entreprise et à ses succès. Lorsqu'une personne atteint l'âge où elle ne peut plus profiter d'un régime enregistré d'épargne-retraite, elle peut adhérer à un fonds enregistré de revenu de retraite et ainsi continuer à différer l'impôt sur les sommes accumulées dans un REÉR.

Pour ceux et celles qui prévoient se porter acquéreur d'une maison et qui désirent se constituer un capital en bénéficiant de réductions immédiates d'impôt, la Fiducie du Québec propose son régime enregistré d'épargne-logement.



La qualité des services de la Fiducie du Québec ne se limite pas à la qualité du vaste choix de modes d'épargne qu'elle propose. Elle tient aussi au réseau unique en son genre que l'entreprise a mis en place pour mieux servir sa clientèle: ses succursales Modes d'épargne. Chaque succursale est en mesure de répondre clairement et adéquatement à toutes les questions. Elle dispose en effet d'un personnel remarquablement formé, d'une documentation abondante et précise ainsi que d'un système informatique de communications par écran cathodique qui la relie au siège social.

Modes de financement

Poursuivre le développement d'une gamme de modes de financement adaptés au rythme des années 80, voilà un objectif que la Fiducie du Québec réalise depuis plusieurs années. Produit après produit, cette gamme déjà considérable se complète chaque année pour permettre à la Fiducie du Québec d'offrir à sa clientèle des modes de financement flexibles et adaptés aux conditions économiques.

Active dans plusieurs des secteurs du marché des modes de financement, la Fiducie du Québec poursuit continuellement sa recherche qui non seulement la confirment dans sa position d'innovatrice en matière de financement mais qui de plus accentuent sa fonction de complément dynamique à la démarche des caisses populaires et d'économie.

Comme on le sait, l'action de la Fiducie du Québec, en matière de financement, se traduit par toutes sortes de prêts. Individus et entrepreneurs en bénéficient grâce aux prêts hypothécaires conventionnels ou

assurés sur propriété unifamiliale, duplex, triplex, ou multiplex, et font aussi appel aux fonds et à l'expertise de la Fiducie du Québec en matière de prêts semi-commerciaux, commerciaux et industriels ainsi que pour du financement intérimaire.

L'apport à l'activité économique de la Fiducie du Québec s'est manifesté également de façon sensible dans un autre secteur important, soit celui de l'agriculture et ce, par le biais du prêt agricole assuré par le gouvernement du Québec. En outre, de plus en plus d'organismes sans but lucratif, tels les coopératives d'habitation et de logement ou d'alimentation, font appel aux services de la Fiducie du Québec afin de mener à terme les projets qui motivent leur existence.

Soulignons que les prêts consentis dans chacun des secteurs du marché des modes de financement le sont selon des formules traditionnelles ou plus récemment grâce à de nouveaux produits dont l'objectif principal consiste à réduire l'impact négatif des taux d'intérêt élevés.

Parmi ces nouveaux produits, mentionnons l'Achat de réduction d'intérêt, l'Option du paiement anticipé de l'intérêt, les Hypothèques à taux redressable, à paiements fixes, ou à paiements progressifs, qui tous sont adaptés aux exigences actuelles et permettent soit de réduire le niveau des taux d'intérêt, soit d'abaisser le montant des remises. La Fiducie du Québec offre ainsi aux consommateurs la possibilité de réaliser les projets que la conjoncture économique rendait impossibles.

Par ailleurs, il convient de noter que la Fiducie du Québec offre des services spécifiquement destinés aux entreprises tels le contrat de vente conditionnelle et le nantissement commercial. Cette diversification d'activités vers le secteur du financement sur équipement, permettra en particulier aux PME d'avoir accès à une source de financement plus proche et plus sensible à leurs besoins.

Somme toute, la démarche de la Fiducie du Québec en matière de modes de financement progresse rapidement et tend, par sa recherche, à se rapprocher constamment des préoccupations d'une clientèle de plus en plus soucieuse des conditions économiques difficiles.

Services de gestion

La Fiducie du Québec offre à sa clientèle des services de gestion de portefeuilles de caisses de retraite ou d'individus et de garde de valeurs.

En ce qui concerne la gestion de portefeuilles, la Fiducie du Québec s'est acquise au cours des années, une excellente réputation. Elle gère chaque portefeuille en ayant toujours comme objectif la maximisation de son rendement en relation directe avec le niveau de risque acceptable par son détenteur. Ce niveau est déterminé par la situation particulière de chacun, c'est-à-dire ses besoins présents et anticipés de capital en termes de montants et de disponibilités.

Pour ce faire, la Fiducie du Québec pratique une politique intégrée de placement dans le cadre de laquelle trois niveaux de décision doivent être périodiquement définis. En effet, on doit choisir d'abord les véhicules de placement, ensuite les secteurs pour chaque véhicule et enfin les titres appropriés à l'intérieur de chaque secteur.

Ces décisions sont prises grâce aux études de nos économistes et à l'expertise propre aux membres de notre équipe. Elles nécessitent des connaissances approfondies de la conjoncture économique et des différents marchés boursiers, obligataires ou hypothécaires qui servent de véhicules de placement. Nos clients sont ainsi assurés de rendements optimaux respectant leurs objectifs individuels.

Comme complément à son service de gestion de portefeuilles ou pour tout individu ou entreprise qui le désire, la Fiducie du Québec offre un service de garde de valeurs qui garantit sécurité, discrétion ainsi qu'un service personnalisé et complet.

En effet, la Fiducie du Québec, se charge de la garde physique de titres dans sa chambre-forte, des diverses transactions d'achat, de vente ou d'encaissement de capital ou autres. Bref, elle libère le détenteur ou le responsable d'un portefeuille des tâches administratives inhérentes à des opérations souvent fastidieuses.

À tous les clients de ses services de gestion, la Fiducie du Québec offre un service hors pair qui est appuyé par un excellent support informatisé. Des relevés complets et variés sont envoyés périodiquement et sur demande. Ces relevés fournissent une vision globale et à jour de la situation de chaque dossier.

Les services de gestion de la Fiducie du Québec, c'est une équipe compétente qui utilise tous les outils nécessaires pour assurer à ses clients un service de qualité supérieure.

Services fiduciaires

La Fiducie du Québec offre évidemment aussi des services fiduciaires destinés à des individus, des entreprises et des organismes publics ou parapublics.

En ce qui concerne les entreprises et les organismes publics ou parapublics, ces fonctions sont adaptées aux besoins spécifiques des opérations de financement par des municipalités, des commissions scolaires, des institutions gouvernementales et paragouvernementales. La Fiducie du Québec agit alors comme fiduciaire d'émissions d'obligations, agent de livraison, agent émetteur, agent de transfert, registraire et agent payeur.

Nous ne saurions oublier le rôle important que nous sommes appelés à jouer auprès d'individus pour des successions en tant qu'exécuteur testamentaire ou de conseiller auprès de l'exécuteur testamentaire déjà désigné. Pour ce dernier, nos experts sauront indiquer les étapes à franchir pour s'acquitter de son rôle le mieux possible. À titre d'exécuteur, la Fiducie du Québec verra à faire l'inventaire des biens et à les évaluer, à régler les impôts sur le revenu, les droits et impôts payables au décès, les dettes, les legs et autres.

Elle saura par la suite gérer la succession et la fiducie, s'il y a lieu, grâce à ses ressources en gestion de portefeuilles. Notre expérience à ce niveau nous permet aussi d'administrer des comptes de tutelle ou de curatelle.

Les services fiduciaires de la Fiducie du Québec se complètent de plus du support de nos services de gestion afin de mieux informer et conseiller nos clients sur l'administration de leurs biens.

Conseil d'administration

Jean-Paul Léonard, notaire
Président du conseil
Administrateur,
Caisse populaire de Saint-Jérôme

A. Hervé Hébert, actuaire
Président

Georges O. Langlois, notaire
1^{er} Vice-président du conseil
Vice-président,
Fédération des caisses populaires
Desjardins de Québec

François Richard, c.a.
2^e Vice-président du conseil
1^{er} Vice-président
et directeur général,
Fédération des caisses populaires
Desjardins de Montréal et
de l'Ouest-du-Québec

Marcel Bergeron
Directeur,
Caisse populaire Taschereau
Vice-président,
Fédération des caisses populaires
Desjardins de l'Abitibi

Jean-Marie Bujold, c.a.
Caisse populaire de
New-Richmond

Gilles Cantin
Directeur,
Caisse populaire de Normandin
1^{er} Vice-président,
Fédération des caisses populaires
Desjardins du Saguenay –
Lac Saint-Jean

Paul R. Charbonneau
Directeur général,
Fédération des caisses populaires
Desjardins de Lanaudière

Yves Chartier, ingénieur
Administrateur,
Fédération des caisses populaires
Desjardins de Québec

Nicolas Hallé
Directeur,
Caisse populaire Saint-Robert
de Rimouski
Vice-président,
Fédération des caisses populaires
Desjardins du Bas Saint-Laurent

Yves R. Léonard, notaire
Vice-président,
Fédération des caisses populaires
Desjardins de Montréal
et de l'Ouest-du-Québec

André René
Directeur,
Caisse populaire de Victoriaville
Vice-président,
Fédération des caisses populaires
Desjardins du centre du Québec

G. Roger Roy, pharmacien
Président,
Fédération des caisses populaires
Desjardins de l'Estrie

Gaston Saint-Roch
Directeur,
Caisse populaire Bourg-Joli
de Saint-Hyacinthe
Président de la Commission
de crédit,
Fédération des caisses populaires
Desjardins de Richelieu – Yamaska

Yvon Séguin
Directeur-adjoint,
Caisse d'économie des
Policiers de la CUM
Administrateur,
Fédération des caisses d'économie
Desjardins du Québec

Bernard Turmel
Directeur,
Caisse populaire
Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Administrateur,
Fédération des caisses populaires
Desjardins de Québec

* Membre du Comité exécutif

** Membre du Comité de
vérification

Membres de la Direction

A. Hervé Hébert
Président

Raymond A. Reid
Vice-président et
directeur général

Yvan Drouin
Vice-président,
Services de contrôle

Jean-Pierre Duguay
Vice-président,
Services financiers

Jacques V. Goyer
Vice-président,
Services corporatifs

Bernard Larue
Vice-président,
Finance et Trésorerie

Guy Vallée
Vice-président, Affaires juridiques
et Secrétaire

Reynald Audet
Économiste

André Beaudoin
Directeur des
Services administratifs

Claude Caty
Conseiller senior en placements

André Cloutier
Directeur des Services fiduciaires

André Daigneault
Directeur des Prêts hypothécaires

Jean-Guy Frenette
Directeur de la Garde de valeurs

Gérald Gariépy
Directeur de la
Gestion de portefeuilles

Denis Jodoin
Directeur du Fonds garanti et
du Fonds propre

Michel Juneau
Directeur des Ventes,
régimes de groupes

Guy Kavanagh
Directeur des Services comptables

Guy Lamer
Directeur de l'Administration des
modes d'épargne

Jean-Claude Lupien
Directeur des Ventes,
Succursales Modes d'épargne

Robert Massé
Directeur du Marketing

Claude Mayette
Coordonnateur des relations
avec les caisses populaires
et les caisses d'économie

Francine Morency
Secrétaire adjoint

Réjean Ruest
Directeur de la
Vérification interne

Paul Tétrault
Directeur de l'Informatique

Bureaux de la Fiducie du Québec



Siège social

1, Complexe Desjardins
14^e étage
(C.P. 34, succursale Desjardins)
Montréal H5B 1E4
(514) 281-8833

Succursales Modes d'épargne

Montréal
1, Complexe Desjardins
Niveau Promenade
(C.P. 34, succursale Desjardins)
Montréal H5B 1E4
(514) 281-8840

Laval
Place Val des Arbres, Tour A
1600, boulevard Saint-Martin est
Laval H7G 4R8
(514) 668-5223

Québec
Complexe Centre-Ville
2600, boulevard Laurier
Sainte-Foy G1V 2L1
(418) 653-6811

Sherbrooke
Place Jacques-Cartier
1640, rue King ouest
Sherbrooke J1J 2C3
(819) 566-5667

Chicoutimi
1, Place du Royaume
Boulevard Talbot
Chicoutimi G7H 1S4
(418) 549-5746

une institution du

**mouvement des caisses
populaires et d'économie
desjardins**

